

LE NOUVEL OBSERVATOIRE DES RISQUES ROUTIERS ET DE LA MOBILITÉ

LES BONNES PISTES DU PARTAGE DE LA ROUTE

#NORRM

Alors que le printemps est de retour et que les mesures de freinage du virus favorisent les activités extérieures, le Nouvel Observatoire des Risques Routiers et de la Mobilité a étudié les déclarations et le comportement des conducteurs lorsqu'ils roulent à proximité de voies cyclables. Si les automobilistes évoquent l'intérêt économique et écologique de l'usage du vélo, ils sont plus sceptiques quant à la sûreté de ce mode de déplacement. C'est pourquoi, les associations Prévention Routière et Assurance Prévention proposent un tour d'horizon du partage de la route entre automobilistes et cyclistes.

Le printemps signe le retour du vélo... et de la prudence !

Interrogés sur leur manière de côtoyer les voies cyclables en ville, les automobilistes déclarent redoubler de vigilance à leur approche (68%). Près d'un quart d'entre eux disent ralentir. Seulement 8% d'entre eux n'adaptent pas du tout leur vitesse. Une vigilance qui se traduit également dans la perception positive que les automobilistes ont de la pratique du vélo. Ils considèrent ce mode de déplacement écologique (55%), économique (44%) et bon pour la santé (42%). Toutefois, 48% des automobilistes trouvent que le vélo en ville reste une pratique particulièrement dangereuse. La question de la dangerosité du vélo en ville est très clivante selon la pratique des Français : les non pratiquants sont 69% à considérer ce moyen de transport comme dangereux. Ils ne sont que 29% chez les pratiquants.

Vers une route apaisée et de plus en plus partagée en ville

Le Nouvel Observatoire des Risques Routiers et de la Mobilité permet de confronter le déclaratif et le comportement réel des conducteurs via une application dédiée : « la communauté des éclaireurs ». Au total, depuis avril 2018, la communauté des éclaireurs a permis de recenser les données de plus de 166 000 heures de conduite couvrant plus de 3 591 000 km grâce à la participation de 1 473 conducteurs.

Ainsi, selon l'analyse des data récoltées **11,1% du temps de circulation passé dans les rues limitées à 50 Km/h sans voie cyclable aménagée est au-dessus de cette limite et ce chiffre chute à 5 % lorsqu'une voie cyclable est aménagée. En zones 30, ce taux passe de 19,9% sans voie cyclable à 17,4 % à proximité d'une voie cyclable. Ces données montrent que ces aménagements ont un impact direct sur la baisse des vitesses moyennes et sur l'attention des automobilistes.** Des facteurs particulièrement favorables à la sécurité des cyclistes lorsque l'on sait que deux tiers des accidents de cyclistes impliquent un automobiliste* et qu'une attention défaillante de la part des automobilistes est souvent mise en cause dans ces accidents.

Les conseils de prévention

Les associations Prévention Routière et Assurance Prévention profitent de l'arrivée du printemps pour appeler à la vigilance et redonner quelques conseils aux automobilistes :

- ✓ Ralentir lors du dépassement et respecter un minimum d'1 m d'espace avec le cycliste en ville (1,5 m hors agglomération) afin de ne pas forcer le cycliste à serrer trop à droite.
- ✓ Ne jamais s'arrêter ou stationner sur une bande ou une piste cyclable (même pour 30 secondes).
- ✓ Afin d'éviter les coups de portière, penser à vérifier les angles morts avant de sortir du véhicule.

Méthodologie du Nouvel Observatoire des Risques Routiers et de la Mobilité

- ✓ Une enquête réalisée en ligne du 10 au 13 mars 2021, auprès de 1 004 Français âgés de 18 ans et plus, représentatifs de la population française.
- ✓ Mise en perspective avec l'analyse des données enregistrées sur les déplacements, les vitesses, les comportements, les horaires, la météo ou l'infrastructure grâce au panel « les éclaireurs » (usagers de la route connectés à une application dédiée). 1 473 individus ont contribué depuis son lancement et ont permis de collecter des données sur 3 591 396 km représentant 166 017 heures de conduite. Nombre de tronçons à 30 km/h avec pistes cyclables = 26 579 sur 289 913 tronçons / Nombre de tronçons à 50 km/h avec pistes cyclables = 103 799 sur 613 325. * source ONISR

Contacts presse :

Association Prévention Routière : Sophy SAINTEN-BOURGUIGNON 06 38 83 11 25 s.sainten@preventionroutiere.asso.fr
 Association Assurance Prévention : Nathalie IRISSON 01 42 47 94 31 / 06 20 59 91 45 n.irisson@assurance-prevention.fr